

Société Générale SFH

SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale SFH SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de SG SFH et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2013, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Micheler

ERNST & YOUNG Audit



Olivier Durand

Société Générale SFH

17 COURS VALMY

92800 PUTEAUX

Etats Financiers au 30 juin 2013

SOMMAIRE

BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	11
Créances sur établissements de crédit	12
Autres actifs et comptes de régularisation	13
Dettes représentées par un titre	14
Autres passifs et comptes de régularisation	15
Evolution des capitaux propres	16
Variation des capitaux propres	17
Produits et charges d'intérêts	18
Produit net des commissions	19
Charges générales d'exploitation	20
Impôts sur les bénéfices	21
Situation fiscale différée	22
Engagements sur instruments financiers à terme	23
Opérations non inscrites au bilan	24
Engagements financiers et autres informations	25
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	26
Identité de la société consolidante	27
Intégration fiscale	28
Informations concernant les entreprises liées	29
Honoraires des commissaires aux comptes	30

BILAN

ACTIF

<i>(En EUR)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 2)	20 971 563 987	20 968 254 820	1 466 793 459
A vue	4 879 867	32 013 520	821 783
A terme	20 966 684 120	20 936 241 299	1 465 971 676
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	20 554 959 290
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Location simple	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs	-	-	-
Comptes de régularisation (note 3)	352 715 855	407 325 922	58 029 488
Total	21 324 279 843	21 375 580 742	22 079 782 237

PASSIF

<i>(En EUR)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	1 061 591 873
A vue	-	-	1 061 591 873
A terme	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 4)	20 574 224 925	20 634 883 600	20 579 111 131
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	20 574 224 925	20 634 883 600	20 579 111 131
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 5)	8 661 359	16 276 608	7 088 371
Comptes de régularisation (note 5)	311 023 403	308 996 073	31 351 742
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 6)	430 370 155	415 424 460	400 639 120
Capital	375 000 000	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	2 021 223	689 968	689 968
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	38 403 237	13 109 388	13 109 388
Résultat de l'exercice	14 945 695	26 625 104	11 839 764
Total	21 324 279 843	21 375 580 742	22 079 782 237

Résultat de l'exercice en centimes : 14 945 694.74
Total du bilan en centimes : 21 324 279 842.53

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

<i>(En EUR)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	*	*	*
Engagements en faveur de la clientèle	*	*	*
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	*	*	*
Engagements en faveur de la clientèle	*	*	*
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à livrer	*	*	*
Autres engagements donnés	*	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	*	*	*
Engagements reçus de la clientèle	*	*	*
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	*	*
Engagements reçus de la clientèle	*	*	*
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à recevoir	*	-	*
Autres engagements reçus	*	*	-

AUTRES ENGAGEMENTS

	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Opérations en devises			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	*	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	*	-
Engagements sur instruments financiers à terme (note 11)	53 359 578 786	52 293 735 241	4 250 000 000
Autres engagements (note 12)			
Engagements donnés	*	*	*
Engagements reçus	25 675 050 852	25 598 016 681	1 521 780 716
Engagements douteux	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(En EUR)	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
+ Intérêts et produits assimilés (note 7)	984 256 925	1 150 644 763	298 426 659
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit (*)	153 067 514	172 151 837	86 551 510
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	257 653 412	211 875 150
+ Autres intérêts et produits assimilés (*)	831 189 410	720 839 514	-
- Intérêts et charges assimilées (note 7)	(956 711 796)	(1 101 121 149)	(267 819 713)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit (*)	-	(38 541 594)	(267 819 713)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe (*)	(175 735 861)	(411 918 543)	-
- Autres intérêts et charges assimilées (*)	(780 975 935)	(650 661 011)	-
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-
- Commissions (charges) (note 8) (*)	(549)	(233 225)	(8 370 500)
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-	-
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres produits d'exploitation bancaires	-	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	-	(20 158)	(12 617)
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	-	(20 158)	(12 617)
PRODUIT NET BANCAIRE	27 544 579	49 270 232	22 223 830
- Charges générales d'exploitation (note 9)	(4 206 890)	(7 635 164)	(3 738 319)
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(4 206 890)	(7 635 164)	(3 738 319)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immob. incorporelles et corporelles	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	23 337 689	41 635 067	18 485 511
- Coût du risque	-	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuilles titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 337 689	41 635 067	18 485 511
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	-
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	23 337 689	41 635 067	18 485 511
+ / - Résultat exceptionnel	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 10)	(8 391 994)	(15 009 963)	(6 645 747)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	14 945 695	26 625 104	11 839 764

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

(*) Montants reclassés par rapport à 2011 suite à l'affinement de la présentation des états financiers au 31 décembre 2012.

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°91-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à l'établissement et à la publication des comptes des établissements de crédit,
- du règlement n°2000-03 du Comité de la réglementation comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-04 du 3 novembre 2005.

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement n°2002-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit, modifié par le règlement n°2005-03, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations

suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE PLACEMENT

• Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention

manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

IMPOTS DIFFERES

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2000-06 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVICES

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°92-04 modifiés du Comité de la réglementation bancaire et du règlement n°2002-01 du Comité de la réglementation comptable. Les engagements nominaux sur les instruments à

terme sont présentés en hors bilan.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

CHARGE FISCALE

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3% après abattement de 763 000 EUR ainsi qu'à une Contribution Exceptionnelle de 5% de l'IS lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 250 MEUR. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, Société Générale SFH n'a procédé à aucune émission d'OFH.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	<u>30/06/2013</u>	31/12/2012	30/06/2012
Comptes et prêts	20 971 563 987	20 968 254 820	1 466 793 459
A vue :	4 879 867	32 013 520	821 783
Comptes ordinaires	4 879 867	32 013 520	821 783
Prêts et comptes au jour le jour	-	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-
A terme :	20 966 684 120	20 936 241 299	1 465 971 676
Prêts et comptes à terme	20 966 684 120	20 936 241 299	1 465 971 676
Prêts subordonnés et participatifs	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-
Créances rattachées	-	-	-
Créances douteuses	-	-	-
Total brut	20 971 563 987	20 968 254 820	1 466 793 459
Dépréciations	-	-	-
Total net	20 971 563 987	20 968 254 820	1 466 793 459
Titres reçus en pension	-	-	-
Total	20 971 563 987	20 968 254 820	1 466 793 459

Note 3

AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En EUR)</i>		30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Autres actifs :	Sous-total	-	-	-
Compte courant SG impôt groupe		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Comptes de régularisation :	Sous-total	352 715 855	407 325 922	58 029 488
Charges comptabilisées d'avance		25 090 162	23 534 101	19 148 612
Etalement des primes d'émission		25 090 162	23 534 101	19 148 612
Produits à recevoir		327 513 709	383 520 401	38 758 449
Créances sur les établissements de crédit		-	-	-
Opérations avec la clientèle		-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable		-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme		-	-	-
Parts dans les entreprises liées		-	-	-
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat		-	-	-
Opérations de location simple		-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Actions propres		-	-	-
Autres actifs		-	-	-
Comptes de régularisation		327 513 709	383 520 401	38 758 449
Impôts différés (*)		-	-	-
Autres comptes de régularisation		111 984	271 420	122 427
	Total brut	352 715 855	407 325 922	58 029 488
Dépréciations				
	Total net	352 715 855	407 325 922	58 029 488

(*) Les impôts différés sont détaillés dans la note 10

Note 4

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	30/06/2013	31/12/2012	30/06/2012
Bons de caisse	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	20 574 224 925	20 634 883 600	20 579 111 131
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Sous-total	20 574 224 925	20 634 883 600	20 579 111 131
Dettes rattachées	-	-	-
Total	20 574 224 925	20 634 883 600	20 579 111 131

Note 5

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En EUR)</i>	<u>30/06/2013</u>	31/12/2012	30/06/2012
Opérations sur titres	-	-	-
Dettes et titres empruntés	-	-	-
Autres dettes de titres	-	-	-
	-	-	-
Autres passifs	-	-	-
Compte courant SG impôt groupe	-	-	-
Versement restant à effectuer sur titres	-	-	-
Créditeurs divers	-	-	-
	-	-	-
Comptes de régularisation	319 684 762	325 272 681	38 440 113
Charges à payer	319 684 762	325 272 681	38 440 113
Autres passif	8 661 359	16 276 608	7 088 371
Comptes de régularisation	311 023 403	308 996 073	31 351 742
Impôts différés (*)	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-
Autres comptes de régularisation	-	-	-
	Total	319 684 762	325 272 681
		38 440 113	

(*) Les impôts différés sont détaillés dans la note n° 10

Note 6

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2013
Origine :	39 734 492
Report à nouveau antérieur	13 109 388
Résultat de la période	26 625 104
Prélèvement sur les réserves	-
Autres mouvements	-
Affectation ⁽¹⁾ :	39 734 492
Réserve légale	1 331 255
Autres réserves	-
Dividendes	-
Autres répartition	-
Report à nouveau	38 403 237

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2013.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)

	Montant
Réserve légale	2 021 223
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	2 021 223

4 - PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)

	Montant
Résultat disponible	53 348 932
Report à nouveau antérieur	38 403 237
Résultat de la période	14 945 695
Prélèvement sur les réserves	
Affectation :	53 348 932
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	53 348 932

Note 6 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	31/12/2012	Augmentation	Diminution	30/06/2013
Capital	375 000 000	-	-	375 000 000
Primes d'émission	-	-	-	-
Réserves	689 968	1 331 255	-	2 021 223
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-	-
Report à nouveau	13 109 388	25 293 849	-	38 403 237
Résultat de l'exercice	26 625 104	14 945 695	26 625 104	14 945 695
Distribution	-	-	-	-
Total	415 424 460	41 570 799	26 625 104	430 370 155

Note 7

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En EUR)</i>	Charges	produits	Net 2013	Net 2012
Sur opérations avec les établissements de crédit :	-	153 067 514	153 067 514	133 610 243
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit	-	-	-	-
Titres et valeurs reçus en pension	-	-	-	-
Autres	-	153 067 514	153 067 514	133 610 243
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-
Titres et valeurs reçus en pension	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	175 735 861	-	(175 735 861)	(154 265 131)
Sur dettes subordonnées	-	-	-	-
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	780 975 935	831 189 410	50 213 475	70 178 503
Total	956 711 796	984 256 924	27 545 128	49 523 615

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En EUR)</i>	2013	2012
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	-	-
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme	-	-
Part dans les entreprises liées	-	-
Autres	-	-
Total	-	-

Note 8

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(En EUR)

	Charges	Produits	Net 2013	Net 2012
Opérations avec les établissements de crédit	549	-	(549)	(756)
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-
Opérations sur titres	-	-	-	(232 469)
Opérations de crédit bail et assimilées	-	-	-	-
Opérations de location simple	-	-	-	-
Opérations de change et sur instruments financiers	-	-	-	-
Engagement de financement et de garantie	-	-	-	-
Prestations de services et autres	-	-	-	-
Total	549	-	(549)	(233 225)

Note 9

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En EUR)</i>	2013	2012
Frais de personnel	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	-	-
Autres	-	-
Autres frais administratifs	(4 206 890)	(7 635 164)
Impôts et taxes	(827 587)	(1 488 989)
Services extérieurs	(3 379 303)	(6 146 175)
Autres	-	-
Total	(4 206 890)	(7 635 164)

Note 10

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	2013	2012
Charge fiscale courante	8 232 558	15 110 641
Charge fiscale différée	159 436	(100 678)
Total	8 391 994	15 009 963

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	Avant impôt	Retraite-ments	Incidence impôt sur les sociétés (1)			Résultat après impôt
			Impôts brut	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	23 337 689	(463 074)	8 232 557	-	8 232 557	15 105 132
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	23 337 689	(463 074)	8 232 557	-	8 232 557	15 105 132
3 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-		-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	23 337 689	(463 074)	8 232 557	-	8 232 557	15 105 132
5 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	-		-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	23 337 689	(463 074)	8 232 557	-	8 232 557	15 105 132
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-		-	-	-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	-		-	-	-	-
IMPOT COURANT	23 337 689	(463 074)	8 232 557	-	8 232 557	
IMPOT DIFFERE	-	159 436	(159 436)	-	(159 436)	159 436
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE	-		-	-	-	-
AUTRES (à préciser)	-		-	-	-	-
					-	-
RESULTAT NET	23 337 689	(303 638)	8 391 993	-	8 391 993	14 945 696

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Note 11

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				30/06/2013	31/12/2012
Opérations fermes	-	-	-	53 359 578 786	52 293 735 241
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt	-	-	-	-	-
contrats à terme de change	-	-	-	-	-
autres contrats à terme	-	-	-	-	-
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	-	-	53 359 578 786	52 293 735 241
swaps de taux d'intérêt	-	-	-	53 359 578 786	52 293 735 241
swaps financiers de devises	-	-	-	-	-
FRA	-	-	-	-	-
autres	-	-	-	-	-
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt	-	-	-	-	-
option de change	-	-	-	-	-
option sur actions et indices	-	-	-	-	-
autres options	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	53 359 578 786	52 293 735 241

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
			53 359 578 786	53 359 578 786
				-
				-
Total	-	-	53 359 578 786	53 359 578 786

Note 12

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2013
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2013
Titres à livrer		-
Titres à recevoir		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

NEANT

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

<i>(En EUR)</i>	Nature	30/06/2013
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		25 675 050 852

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 13

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

<i>(En EUR)</i>	Durée restant à courir au 30 juin 2013				
	Moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	42 963 940	1 547 000 048	4 769 600 000	14 612 000 000	20 971 563 987
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	22 033 998	1 552 190 927	4 600 000 000	14 400 000 000	20 574 224 925

Note 14

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 15

INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1er janvier 2008.

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 22 874 615 €.

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 8 232 558 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Si elle n'avait pas été membre du groupe fiscal, la société aurait supporté un impôt de 8 232 558 €.

Note 16

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En EUR)	30/06/2013	Part entreprises liées
Postes de l'actif	21 324 279 843	21 324 166 711
Créances sur les établissements de crédit	20 971 563 987	20 971 562 840
Opérations avec la clientèle	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Location simple	-	-
Immobilisations	-	-
Autres actifs et comptes de régularisation	352 715 855	352 603 871
Postes du passif	20 893 909 687	13 982 959 178
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Dettes représentées par un titre	20 574 224 925	13 671 954 495
Autres passifs et comptes de régularisation	319 684 762	311 004 683
Provisions et subventions d'investissement	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capitaux propres	-	-
Résultat de l'exercice	-	-
Postes du hors bilan		
Engagements de financement	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Opérations en devises	-	-
Engagements sur instruments financiers à terme	53 359 578 786	53 359 578 786
Autres engagements	25 675 050 852	25 675 050 852
Engagements douteux	-	-
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	984 256 925	984 256 925
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Produits de commissions	-	-
Intérêts et charges assimilées	(956 711 796)	(873 310 742)
Charges de commissions	(549)	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-	-
Autres frais administratifs	(4 206 890)	(2 438 104)

Note 17

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de la lettre de mission de nos commissaires aux comptes, au titre de l'exercice 2013, s'élèvent à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	17 940.00 €	TTC
ERNST & YOUNG	:	17 940.00 €	TTC